



OGDEN

MUNICIPALITÉ DE OGDEN  
ORDRE DU JOUR  
Séance ordinaire du conseil  
Lundi, 3 août 2015 à 19 heures

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux  
3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015
4. Période de questions
5. Affaires portant sur les séances antérieures
6. Aménagement, urbanisme et développement  
6.1 Dépôt du rapport forestier  
6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme  
6.3 Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme  
6.4 Demande de dérogation mineure – Michel Kinkead – matricule 0591 12 9560  
6.5 Désignation du nom de la Descente 11A  
6.6 Cogesaf
7. Environnement et gestion des matières résiduelles  
7.1 Appel d'offres – cueillette, transport et disposition des matières résiduelles et compostables pour l'année 2016  
7.2 Appel d'offres – cueillette, transport et disposition des matières recyclables pour l'année 2016  
7.3 Embauche des préposés à la protection de l'environnement pour le reste de la saison estivale 2015  
7.4 Projet de dragage au port du Ruisseau Tomkins – demande à la MRC pour un certificat de conformité
8. Voirie, transport et travaux publics  
8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie  
8.2 Achat de vêtements obligatoires pour signaleurs  
8.3 Achat de flèche de signalisation pour le camion Ford
9. Finances  
9.1 Liste des comptes payés  
9.2 Liste des comptes à payer  
9.3 Dépôt des états financiers pour le deuxième trimestre 2015
10. Administration  
10.1 Confirmation du renouvellement du contrat de service pour le photocopieur  
10.2 Demande de soutien financier de la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog  
10.3 Vente d'un immeuble par la MRC de Memphrémagog  
10.4 Campagne d'illumination dans le cadre de la Journée Mondiale du Diabète
11. Loisirs et culture
12. Sécurité publique  
12.1 Enregistrement du défibrillateur dans le registre provincial de la Fondation Jacques-de Champlain  
12.2 Nomination du représentant pour Ogdén au Conseil d'Administration du Comité d'Ambulance Stanstead
13. Règlements et politiques internes  
13.1 Adoption – Règlement n° 2015.07 (RU) intitulé Règlement n° 2015.07 (RU) relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques (amendant le Règlement n° 2014.07 (RU))  
13.2 Adoption – Règlement n° 2015.08 (RU) intitulé Règlement n° 2015.08 (RU) concernant la sécurité, la paix et l'ordre (amendant le Règlement n° 2014.06 (RU))  
13.3 Adoption – Règlement n° 2015.09 (RU) intitulé Règlement n° 2015.09 (RU) concernant les nuisances (amendant le Règlement n° 2014.05 (RU))
14. Rapport du maire et rapport de la MRC de Memphrémagog  
14.1 Diverses rencontres  
14.2 Divers dossiers de la MRC Memphrémagog
15. Liste de correspondance
16. Période de questions
17. Levée de la séance

*La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le  
mardi, 8 septembre 2015 à 19 heures*



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>Jus</i>	<i>Y/e</i>

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogdén a eu lieu le 3 août 2015 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogdén à Ogdén.

**PRÉSENTS:**

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Joe Stairs, Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-08-183**

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015**

**2015-08-184**

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y avait quatre (4) personnes présentes dans la salle. M. Michel Hébert veut souligner la bonne décision du conseil quant au rechargement sur le chemin Davis. Il veut aussi féliciter le personnel de la municipalité d'Ogden pour la qualité exceptionnel du service rendu par eux, en répondant aux questions, etc. Mme Marlène Lemire appuie ces éloges en ajoutant que le service rendu par le personnel de la municipalité est rapide et incroyable.

**5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES**

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

**6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**6.1 Dépôt du rapport forestier**

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

**6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme**

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>Am.</i>	<i>1/e</i>

### 6.3 Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 juillet dernier.

### 6.4 Demande de dérogation mineure – Michel Kinkead – matricule 0591 12 9560

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme s'est rencontré pour discuter de la demande de dérogation mineure faite par M. Michel Kinkead pour sa propriété avec matricule 0591 12 9560;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de M. Kinkead est de pouvoir construire un « deck » attaché à sa résidence. Ce projet de construction de 16 pieds par 26.5 pieds empiète dans la marge de recul de 25 mètres du lac;

**CONSIDÉRANT QUE** les voisins ont indiqué leur accord pour ce projet par écrit;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a considéré cette demande de dérogation mineure et plusieurs membres du comité ont trouvé que la grandeur demandée était excessive, et donc le comité a voté en unanimité de recommander au conseil d'accorder la dérogation demandée, mais seulement à une grandeur de 10 pieds par 26.5 pieds;

**2015-08-185**

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil appuie la recommandation du comité consultatif en urbanisme et accorde la dérogation mineure pour ce terrain de monsieur Michel Kinkead, ayant le matricule 0591 12 9560, mais à la condition que le deck soit d'une grandeur maximale de 10 pieds par 26.5 pieds.

**ADOPTÉE**

### 6.5 Désignation du nom de la Descente 11A

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme s'est rencontré pour discuter d'un projet de nommer le nouveau chemin privé situé entre la Descente 11 et la Descente 12;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a voté en unanimité de recommander au conseil de nommer ce nouveau chemin privé la Descente 11A;

**2 -08-186**

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil appuie la recommandation du comité consultatif en urbanisme et désigne le nom du nouveau chemin privé situé entre la Descente 11 et la Descente 12 comme étant la Descente 11A.

**ADOPTÉE**

### 6.6 Cogesaf

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François le formulaire d'adhésion pour l'année 2015-2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais d'adhésion sont de l'ordre de 50 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cogesaf demande l'autorisation pour publier le nom de la municipalité sur leur site Internet dans la section des *Membres du Cogesaf* et de créer un lien vers le site Internet de la municipalité dans la section *Botin des membres* de son site Internet;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cogesaf demande à ce qu'une personne du conseil soit désigné comme représentant habilité à siéger au Cogesaf;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>lmj</i>	<i>rlc</i>

2015-08-187

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité**

**QUE** la municipalité autorise le paiement de 50 \$ pour l'adhésion au Cogesaf et désigne monsieur Joe Stairs comme représentant habilité à siéger au Cogesaf.

**ADOPTÉE**

### **7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### **7.1 Appel d'offres – cueillette, transport et disposition des matières résiduelles et compostables pour l'année 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Ogden offre un service de cueillette, transport et disposition des matières résiduelles et compostables;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat se termine le 31 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil demande à la directrice générale de voir à préparer le devis d'appel d'offres et de l'acheminer à au moins deux (2) fournisseurs, mentionnant la possibilité que la collecte de déchets et de compost puisse être faite en utilisant un (1) camion à deux (2) compartiments séparés afin qu'ils soient ramassés en même temps (pour 26 collectes) ou en utilisant deux (2) camions afin qu'ils ne soient pas ramassés en même temps (donc pour 26 collectes pour les matières résiduelles et 19 collectes pour les matières compostables);

2015-08-188

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil demande à la directrice générale de préparer et d'acheminer le devis d'appel d'offres à au moins deux (2) fournisseurs.

**QUE** les appels d'offres seront présentés au conseil à la séance du mois d'octobre, soit le 5 octobre prochain.

**ADOPTÉE**

#### **7.2 Appel d'offres – cueillette, transport et disposition de matières recyclables pour l'année 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Ogden offre un service de cueillette, transport et disposition des matières recyclables;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat se termine le 31 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil demande à la directrice générale de voir à préparer le devis d'appel d'offres et de l'acheminer à au moins deux (2) fournisseurs;

2015-08-189

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil demande à la directrice générale de préparer et d'acheminer le devis d'appel d'offres à au moins deux fournisseurs.

**QUE** les appels d'offres seront présentés au conseil à la séance du mois d'octobre, soit le 5 octobre prochain.

**ADOPTÉE**



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>M.A.</i>	<i>J.P.</i>

### 7.3 Embauche des préposés à la protection de l'environnement pour le reste de la saison estivale 2015

**CONSIDÉRANT QU'**à la mi-juillet 2015, la municipalité a dû mettre fin à l'emploi des étudiants engagés aux postes de préposés à la protection de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit faire compléter la mesure des fosses septiques pendant la saison estivale 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Charles McIntyre a été embauché pour finir le travail de la mesure des fosses septiques au taux horaire de 15\$, et qu'une étudiante mademoiselle Lakesha Bryant a été embauchée pour travailler avec M. McIntyre au taux horaire de 11\$;

**CONSIDÉRANT QUE** le kilométrage payé sur présentation de pièces justificative est de l'ordre de 0,50 \$ / kilomètre;

**CONSIDÉRANT QU'**il est estimé que le travail des préposés à la protection de l'environnement sera terminé au plus tard le 7 août 2015;

**2**

**1-08-190**

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil confirme l'embauche de M. Charles McIntyre et de Mlle Lakesha Bryant comme préposés à la protection de l'environnement pour le reste de la saison estivale 2015 aux conditions mentionnées ci-haut.

**ADOPTÉE**

### 7.4 Projet de dragage au pont du Ruisseau Tomkins – demande à la MRC pour un certificat de conformité

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de dragage des sédiments accumulés en dessous du pont du Ruisseau Tomkins exige en premier temps un certificat de conformité de la MRC de Memphrémagog;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est prévu pour 2015 et 2016 au plus tard, et qu'une résolution du conseil municipal demandant ce certificat de conformité est obligatoire pour accompagner la demande au ministre de l'environnement (MDDELCC);

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil de la municipalité d'Ogden demande à la MRC de Memphrémagog de fournir un certificat de conformité pour ce projet de dragage en dessous du pont du Ruisseau Tomkins, afin que ce certificat puisse être transmis au ministre de l'environnement (MDDELCC).

**ADOPTÉE**

## 8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le 22 juillet dernier.

### 8.2 Achat de vêtements obligatoires pour signaleurs

**CONSIDÉRANT QUE** Transports Québec a de nouvelles exigences concernant le casque de sécurité, la veste et le pantalon du signaleur, et que le port de ces équipements de sécurité est obligatoire pour tous;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de ces vêtements obligatoires est de 115.95\$ pour la veste et le pantalon et de 18.95\$ pour le casque, soit pour un total de 134.90\$ pour chaque personne, taxes en sus;





OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire	D.G.
JwA.	7/c

2015-08-192

**Il est proposé par monsieur Jean R. Roy appuyé par monsieur Richard Roy et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise l'achat de ces vêtements obligatoires pour deux (2) signaleurs, au coût de 134.90\$ pour chaque personne, taxes en sus, et donc pour un coût total de 269.80\$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**8.3 Achat de flèche de signalisation pour le camion Ford - REJETÉ**

**9. FINANCES**

**9.1 Liste des comptes payés**

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 42,087.49\$ et les salaires s'élèvent à 28,330.80\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 70,418.29\$.

2015-08-193

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par madame Sylvie Lefebvre et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

**9.2 Listes des comptes à payer**

**CONSIDÉRANT QUE** le total des comptes à payer pour le mois courant est de 100,716.23\$;

2015-08-194

**Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité**

**QUE** la liste des comptes à payer au 3 août dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

**ADOPTÉE**

**9.3 Dépôt des états financiers pour le deuxième trimestre 2015**

La directrice générale dépose les états financiers pour le deuxième trimestre 2015.

**10. ADMINISTRATION**

**10.1 Confirmation du renouvellement du contrat de service pour le photocopieur**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu un avis de renouvellement du contrat de service pour le photocopieur de Mégaburo, avec une légère augmentation de 0.0022\$ par photocopie avec encre noir et de 0.0152\$ par photocopie couleur;



OGDEN

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>JMB</i>	<i>J/C</i>

2015-08-195

**Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil confirme le renouvellement du contrat de service pour le photocopieur tel que mentionné ci-haut.

**ADOPTÉE**

**10.2 Demande de soutien financier de la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog**

**CONSIDÉRANT QUE** la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog tiendra, à l'automne 2015, une session de sensibilisation auprès des jeunes de notre région afin de les sensibiliser au propre mécanisme relationnel avec l'autre sexe ainsi que la perception de leur propre image et de les outiller afin de modifier leurs comportements;

**CONSIDÉRANT QUE** des jeunes de la municipalité d'Ogden seront touchés par cette activité et la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog demande donc un soutien financier de la municipalité d'Ogden au montant de 115.00\$ pour leur aider à défrayer les coûts reliés à ces projets de conscientisation;

2015-08-196

**Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil autorise le paiement de 115.00\$ à la Table Jeunesse socio-économique Memphrémagog pour le soutien financier de cette session de sensibilisation.

**ADOPTÉE**

**10.3 Vente d'un immeuble par la MRC de Memphrémagog**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Memphrémagog est propriétaire de l'immeuble situé au 674 rue Dufferin à Stanstead;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC souhaite vendre cet immeuble par un processus d'appel d'offres car les revenus de location ne sont pas assez élevés pour couvrir les frais d'entretien de l'immeuble;

2015-08-197

**Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité**

**QUE** la Municipalité de Ogden est favorable à ce que l'immeuble situé au 674 rue Dufferin à Stanstead soit vendu par la MRC de Memphrémagog tel que mentionné ci-haut.

**ADOPTÉE**

**10.4 Campagne d'illumination dans le cadre de la Journée Mondiale du Diabète**

**CONSIDÉRANT QUE** le diabète est une maladie dans laquelle on observe un trouble de l'utilisation du sucre par l'organisme, c'est le dysfonctionnement du pancréas qui ne libère pas assez d'insuline dans l'organisme;

**CONSIDÉRANT QUE** Diabète Estrie est un organisme régional autonome sans but lucratif affilié à Diabète Québec composé de diabétiques, de leurs proches et de professionnels de la santé qui tentent de faciliter le quotidien des personnes atteintes afin qu'elles accèdent à une meilleure qualité de vie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Journée Mondiale du diabète est la plus importante campagne mondiale de sensibilisation au diabète et a été lancée en 1991 comme réponse à l'escalade de l'incidence du diabète dans le monde;

**CONSIDÉRANT QUE** la Journée Mondiale du diabète est le 14 novembre de chaque année, et que cette date a été choisie car c'est l'anniversaire de Frederick Banting qui, avec Charles Best, a pour premier développé la théorie à l'origine de la découverte de l'insuline en 1922;